



## Charte d'engagements de la Chorale « A Corps, A Chœur »

Participer à une chorale, c'est d'abord se faire plaisir, le plaisir de chanter. Mais pas de chanter seule. C'est le plaisir de chanter ensemble, de construire une œuvre collective de la meilleure qualité possible. Le plaisir vient progressivement au cours des répétitions, plaisir de sentir se créer l'œuvre et in fine de la partager avec un public en concert.

Mais participer à une œuvre collective impose un minimum d'engagements :

- Engagement dans un travail personnel en dehors des répétitions pour apprendre les paroles des chansons, les voix de son pupitre et les chorégraphies, afin de pouvoir se concentrer sur les détails et l'interprétation.
- Assiduité aux répétitions. Il est possible que des contraintes professionnelles ou familiales imposent certaines absences, mais celles-ci doivent, dans la mesure du possible, être limitées et signalées. De trop grands écarts de connaissance des partitions affectent la progression du groupe.
- Ponctualité : les répétitions commencent à 19h. Par respect pour les autres et pour la cheffe de chœur, et pour bénéficier au maximum du temps de répétition, il est demandé d'être à l'heure. Le temps d'échauffement en début de répétition n'est pas facultatif, il est nécessaire pour toutes.
- Concentration, silence et respect du travail de la cheffe de chœur. Les répétitions sont bien sûr une occasion de rencontres entre les choristes et il est naturel que s'engagent des conversations, mais celles-ci doivent se tenir avant ou après le temps de répétition.
- Cohérence et cohésion du chœur. Une œuvre collective n'est pas une superposition de voix et l'harmonie d'un ensemble suppose une cohérence de ses pupitres. Ainsi lorsque la cheffe de chœur fait travailler un pupitre, les autres sont tenues d'écouter et de suivre les indications qui sont souvent valables pour toutes.
- Partage : les concerts sont des moments riches de joies et d'émotions pour le chœur, il partage le fruit de son travail avec un public et cueille la reconnaissance de l'œuvre collective.

Pour vous accompagner, la cheffe de chœur met à votre disposition un lien d'accès aux supports de travail en ligne. Ces supports sont soumis aux droits d'auteurs, ils sont non diffusables et réservés aux choristes. Vous y trouverez les paroles, des enregistrements de voix des pupitres, des vidéos...ainsi que le planning des concerts programmés. Le répertoire présenté aux concerts dépend intrinsèquement de la présence des choristes, il vous est donc demandé de le consulter et le compléter régulièrement.

Prête à goûter la magie de l'aventure collective ?

Cécile Chamorin Laval  
*Cheffe de Chœur*

*Signature choriste*